



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 Juin 2023**

Le huit juin deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juin 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation

1^{ER} Juin 2023

Délibération Numéro

2023.08.06.07

Objet :

**REGLEMENT INTERIEUR
RESTAURANT SCOLAIRE**

**TARIFS CANTINE
ANNEE SCOLAIRE
2023-2024**

**DOCUMENTS ANNEXES
A LA DELIBERATION**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, M. AUBER François, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme CHARDEY Brigitte, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique,

Absents excusés :

Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène,
Madame MAILLARD Martine est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS 2023-2024 - REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le projet de modification du règlement intérieur du restaurant scolaire ainsi que la fiche d'inscription correspondante.

Il est proposé de modifier le délai d'inscription des variables mensuels, passer du 10 du mois précédent au 20 du mois précédent, ce qui permettra une plus grande souplesse pour les parents.

Ne seront plus acceptés les changements de dernière minute. ces modifications mettent en difficultés les agents en charge de la préparation des repas, les commandes étant passées au moins une semaine avant par souci logistique.

Le règlement intérieur et la fiche de liaison pour les inscriptions au restaurant scolaire sont **approuvés à l'unanimité des membres présents.**

Monsieur le Maire propose de revoir la tarification de la cantine afin de palier notamment aux grosses augmentations des denrées alimentaires.

Une augmentation de 10 cts est proposée soit une augmentation de 2.38% pour le repas facturé à 4.30€.

Proposition des tarifs cantine 2023/2024

- ▶ 4.30€ le repas Beuzevillais et Mirvillais
- ▶ 4.80€ le repas hors commune
- ▶ 5.10€ le repas pour les adultes
- ▶ 6.60€ le repas enfants non-inscrits (exceptionnels)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 08 voix pour – 2 voix contre approuve les tarifs pour l'année 2023-2024.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20230608-2023080607-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2023

Affichage : 12/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

